

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 1^{er} juillet 2016

Présidence : Mme JANNOT

Secrétariat : Mme DIDIER

Quorum : 15/23

ORDRE DU JOUR

1. Répartition budgétaire au titre de la gratuité de l'enseignement année scolaire 2016-2017
2. Décision Budgétaire Modificative pour vote « prélèvements sur fond de roulement »
3. Principe du Voyage au ski niveau 5^{ème} année scolaire 2016-2017
4. Sorties scolaires
5. Validation projet numérique
6. Conseil Ecole / Collège
7. Questions diverses.

LISTE DE PRESENCE

N° d'identification : 0940790Y

Séance du : 11/04/2016

Total des membres : 23

Quorum : 12

NOM - QUALITÉ	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	SUPPLEANT
<i>Administration (Membres de droit)</i>				
- Mme JANNOT <i>Principale</i>	x			
- Mme RICHEN <i>Principale Adjointe</i>	x			
- Mme DIDIER <i>Gestionnaire</i>	x			
- Mme HADDAD <i>C.P.E.</i>	x			
<i>Représentant du Conseil Général</i>				
- M. WEIL		x		
-Mme LEBIDEAU		X		
<i>Représentants de la Commune</i>				
- Mme GOUEL	x			
<i>Personnalité(s) qualifiée(s)</i>				
<i>Représentants des Personnels Enseignants</i>				
- Mme ZAGURY		X		
- Mme ROUNY	x			
- Mme DEBORDE	x			
- Mme ZURKINDEN	x			
- M. BASSALAH	x			
- Mme BOLOT	X			
<i>Représentants des Personnels Administratifs, sociaux, santé technique, ouvriers, service.</i>				
- Mme MAROUFI			x	
- M. BERRAHOU	x			
<i>Représentants des Parents d'élèves</i>				
- Mme LE GUERINEL	X		x	
- M PETIT			X	
- Mme CARLIN	x			
- Mme CLEMENT	x			
- M PISCINA	x			
- Mme LECLERCQ	X			
<i>Représentants des élèves</i>				
- M BRASSEUR			x	
- M RABOUILLE			x	
<i>Invités éventuels</i>				

Total présents : 16

Signature du Président

La séance est ouverte à 17h55, le quorum étant atteint. Mme DEBORDE (Professeur d'Espagnol) est désignée secrétaire de séance.

1. MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Nous voterons le voyage au ski en 5^{ème} mais également le voyage d'intégration en 6^{ème}. C'est accepté à l'unanimité.

2. REPARTITION BUDGETAIRE AU TITRE DE LA GRATUITE DE L'ENSEIGNEMENT ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

Le collège a eu une dotation importante suite aux changements de programme et à la réforme des collèges : 23500 euros. Il y aura 690 euros pour le droit à la reprographie, 972 euros pour les carnets de correspondance et 21835 euros pour les manuels solaires. Beaucoup de changements sont demandés par le ministère. Le changement de manuels se fera en lettres, histoire-géographie et mathématiques, en LV2 en 5^{ème} (car les élèves commenceront leur LV2 en 5^{ème} désormais) et en SVT, physique-chimie et technologie pour les 6èmes (car il y a une modification des enseignements scientifiques : 4 heures sont à répartir en 3 matières scientifiques. Chaque matière aura sa partie bien identifiée mais les professeurs voudraient trouver un fil rouge pour l'interdisciplinarité.). Toutes les demandes ne pourront être abouties, c'est le chef d'établissement qui établit une priorité dans les demandes.

Le vote est unanime.

- pour	:	16
- contre	:	0
- abstentions	:	0

3. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE POUR VOTE « PRELEVEMENTS SUR FOND DE ROULEMENT »

Lors du dernier CA, Madame Creff agent comptable de l'établissement a présentée le compte financier. Une somme de 9 438.62 euros était disponible pour prélèvements. Mme Didier Gestionnaire demande donc le prélèvement de 9 000 euros pour acheter du matériel, 2600 euros, pour du matériel pédagogique ou pour des matières qui ont demandé des choses lors des conseils pédagogiques (technologie, arts plastiques, histoire-géographie) et 6400 euros pour le service ALO qui concerne les produits d'entretien, la maintenance de l'établissement, l'affranchissement, le téléphone....

Le vote est unanime.

- pour	:	16
- contre	:	0
- abstentions	:	0

4. PRINCIPE DU VOYAGE AU SKI NIVEAU 5^{ème} ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

Nous avons le budget prévisionnel. Il faut avoir l'accord du département. Les familles pourraient payer en 4 fois. Le budget donne le prix maximum si l'établissement est retenu. Il y a 110 élèves de 5^{ème} et le prix par élève serait de 386 euros. Le FSE devrait donner 4 euros par élève. A titre de comparaison, cette année le prix du voyage au ski était de 364,50 euros.

Le vote est unanime.

- pour	:	16
- contre	:	0
- abstentions:	:	0

5. PRINCIPE DU VOYAGE D'INTEGRATION 6^{ème} A LA MAISON DE COURCELLES

Ce voyage devrait se faire les 15 premiers jours d'octobre. Le prix par élève est de 145 euros, c'est le prix maximum pour les familles. On ne sait pas s'ils pourront payer en deux fois. On ne connaît pas encore les modalités : deux jours et demi pour deux classes et deux jours et demi pour deux autres classes. L'objectif de ce voyage est que les élèves fassent connaissance et travaillent sur la règle ce qu'ils feront en AP également. Cette année les élèves ont payé 131 euros.

Le vote est unanime.

- pour : 16
- contre : 0
- abstentions: 0

6. SORTIES SCOLAIRES

Il y a un principe de 20 euros maximum par élève pour éviter de reconvoquer le CA pour une sortie scolaire. Beaucoup de sorties sont gratuites. En dessous de 20 euros, les sorties sont autorisées sans avoir à reconvoquer le CA.

Le vote est unanime

- pour : 16
- contre : 0
- abstentions: 0

7. VALIDATION DU PROJET NUMERIQUE

Une plaquette a été conçue par les principales pour l'ouverture d'une classe numérique en 4^{ème}. Depuis 3 ans, il y avait une classe à projet en 3^{ème} mais avec la réforme de cette année qui demande 26H par élève et le public de futurs 3èmes qui ne posent pas véritablement problème, cette classe à projet n'a pas été reconduite. Le numérique peut aider certains élèves à entrer dans les apprentissages.

Ce sera une classe hétérogène avec les mêmes programmes et le même nombre d'heures que les autres 4èmes.

Il y a deux salles informatiques :

- Celle du 1er étage où des ordinateurs ont été changés.
- Celle du 2^{ème} étage : le laboratoire, qui a été rénové mais les écrans n'ont pas été changés.

Il y a également la salle de M. Rezzoug qui est équipée de 22 postes.

Il y a eu une dotation de 34 nouveaux ordinateurs avec libre office.

Nous avons les noms de l'équipe enseignante sauf en espagnol et en mathématiques.

C'est un projet expérimental innovant retenu par la cellule de projet innovant du rectorat. Le principe de cette classe est d'éviter les cours magistraux. Elle repose sur plusieurs outils.

- **La classe inversée** qui permet l'autonomie, les élèves prennent connaissance de capsules vidéo et connaissent les compétences qu'ils vont travailler.
- **Classe collaborative** : explication entre pairs, interaction entre les élèves.
- **Utilisation de sites web** : formation aux media.

Un parent d'élève demande comment ont été sélectionnés les élèves et si ça ne va pas contre l'esprit égalitaire de la réforme.

Mme Richen répond que les élèves ont été pressentis en conseils de classe par les professeurs et qu'ensuite beaucoup de parents ont été appelés pour leur expliquer le projet. A la suite de ça, des élèves et des parents ont demandé spontanément des informations sur cette classe numérique. La CARDI accompagnera ce projet avec des formateurs.

On ne sait pas s'il y aura une pérennisation de ce projet en 3^{ème}. A terme, tous les professeurs devraient travailler de façon quotidienne avec le numérique. Les professeurs auront une formation de 3 jours sur le numérique.

Deux personnes s'abstiennent.

- pour : 14
- contre : 0
- abstentions: 2

8. CONSEIL ECOLE/COLLEGE

Un compte rendu du conseil école/collège a été distribué. Il y a eu 2 conseils cette année, un à Offenbach et un à l'école Paul Bert. Pendant le premier conseil, les professeurs ont pu discuter des programmes, ont pu répartir les notions et faire une progression en français, mathématique, histoire-géographie et EMC. Lors du deuxième conseil, une mise en commun de la répartition des programmes et une liste d'ouvrages a été établie. En EPS, il y aura une réflexion.

En langue vivante, l'année prochaine, un professeur des écoles fera de l'allemand à l'école Paul Bert. C'est un apprentissage des langues vivantes dès le CP pas une initiation avec deux fois 45 minutes par semaine. Selon un parent d'élève, peu de professeurs des écoles le font vraiment soit par manque de temps soit par manque de compétences. On a également une deuxième langue vivante en 5^{ème}.

La liaison CM2-6^{ème} va continuer avec plusieurs projets en vue : la rectrice a évoqué la possibilité de classes de CM2 dans des locaux de 6^{ème}. Une réunion sera mise en place dès le début de l'année avec un calendrier avec les attentes du collège. On ne sait pas encore si le défi lecture sera reconduit. Une fois par trimestre, il y aura un conseil école/collège. Le travail sur les programmes et la répartition par cycle constituent l'avancée de cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Principale, Présidente de séance, clôt la séance à .

La secrétaire de séance

Mme DEBORDE



La Présidente

P. JANNOT

